



Les Amis De l'œuvre de Blasco Mentor

Le petit journal N° 12 nov/ dec / janvier 2025

Editorial

Since 2011, relations between the Municipality of Solliès-Toucas and the "Univers Mentor" Endowment Fund have been difficult. Today, a new step has been taken. Indeed, "Univers Mentor" has just asked the court to settle its dispute with the Municipality, concerning the maintenance of Mentor's works and his house-studio the "Casa Nieves". This information was published in the local press at the request of the Endowment Fund (see the article in Var Matin of November 29, 2024).

From this publicity, Mentor and his work will not come out of it any better...

Despite everything, we remain confident in the future and hope that an agreement can be reached, so that we can work together and in serenity to promote the works of our artist local.

The board of our association wishes all its members a happy new year 2025 and hopes that it will be as happy as possible for them and their loved ones.



Exhibition

The exhibition of Blasco Mentor's private works in the wedding hall of the town hall of Solliès-Toucas ended on October 20, 2024.

It was a great success; Elected officials, lenders and amateurs were delighted with this initiative and with a good attendance, estimated at about 450 visitors.

Casa Nieves

Work in progress

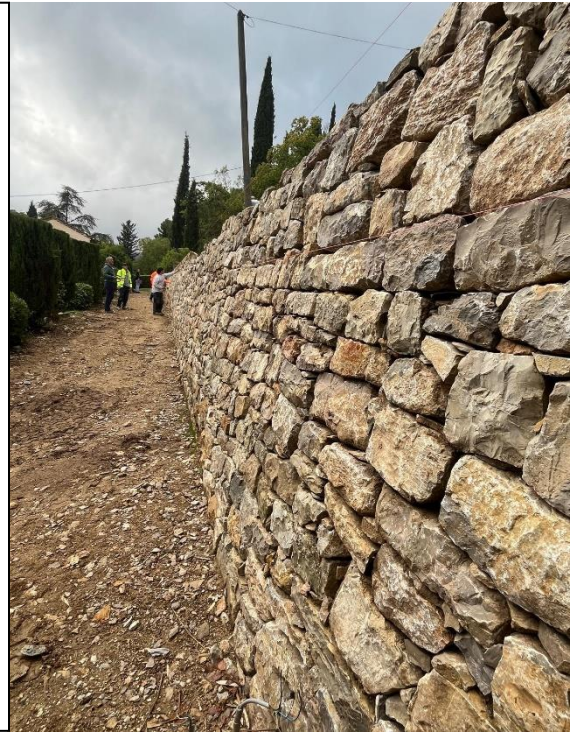
The large terrace, located on the path that leads to the grand staircase, starting from the entrance gate, has been completed for several weeks. The direction is superb. (photo opposite)

In 2025, it is planned to restore other terraced walls of the property.

The next works are the retaining wall and the repair of the terrace of the house.

The aim of this work is to reopen the gardens to the public.

Currently, the amount of work undertaken for the restoration of the terraces amounts to approximately 213,000 Euros including tax. The support fund for arts and crafts, set up by the Ministry of Business and Tourism, supported by the Heritage Foundation, provided a subsidy of 30,000 Euros.



Our projects

CASA NIEVES Competition

GAGNE 2 jours À MILAN
Élèves de CM1 et CM2

Inscription
contact@blasco-mentor-solliestoucas.fr

Concours CASA NIEVES
Maison de l'artiste Blasco MENTOR
Réalise un exposé !

PROGRAMME EDUCATIF
Découverte de la fresque de plus de 250 m² : "Mercure et l'hibiscus" de Blasco MENTOR au Palais Castiglione

VISITE GUIDÉE JARDINS DE LA CASA NIEVES
21 septembre 14h à 17h
9 Rue Blasco Mentor 83210 Solliès-Toucas

ATELIERS PRÉPARATOIRES NON OBLIGATOIRES
Un mercredi d'octobre et un de novembre 2024

12 GAGNANTS SERONT CHOISIS
Début décembre et partiront aux vacances de printemps 2025

Jury constitué de la Municipalité, des "Amis de l'Œuvre de Blasco Mentor", et des parents d'élèves Toucassins.

Règlement du concours disponible sur le site de la ville
<https://www.ville-solliestoucas.fr/>

Voyage organisé et encadré par :
Municipalité de Solliès-Toucas
Parcs de Beauté de Solliès-Toucas

The municipality of Solliès-Toucas organized, in partnership with the association "Les Amis de l'oeuvre de Blasco Mentor" and the association "Les parents d'élèves Toucassins", a free competition entitled "CASA NIEVES – Maison de Blasco Mentor".

8 childrens will be invited to participate in a trip to Milan, for 2 days (1 night) during the spring holidays 2025.

On the program: discovery of the Castiglione Palace and the magnificent murals of Blasco Mentor.

Here is the list of the winners of the contest:

June DISCINI
Soan GODFROY
Baptiste JALMAIN
Maelanne COUDERS

Giulia SCOTTO
Mathilde SCOTTO
Liam LATRON
Luna BERUTTI

The children will be supervised by municipal agents, elected officials, as well as members of partner associations.

An information meeting will be organized at the beginning of 2025.

As announced in our editorial, relations between the municipality of Solliès-Toucas and the Endowment Fund are increasingly tense: a legal battle is underway.

Indeed, the mayor of Solliès-Toucas met with the prefect of the Var on October 15, 2024, to request the dissolution of the "Univers Mentor" endowment fund. After analysing the file, the administrative authority, if it finds serious malfunctions affecting the achievement of the purpose of the Endowment Fund, may decide, by a reasoned act (published in the Official Journal) to suspend the activity of the fund for a maximum period of 6 months, or, when the mission of general interest is no longer carried out, to refer the matter to the judicial authority for its dissolution.

For its part, "Univers Mentor" is taking the municipality of Solliès-Toucas to court.

It is a procedure by which the plaintiff will inform the competent court that he is seized in the context of the case described in the summons.

The dispute concerns the alleged deterioration of certain works during the rehabilitation of the roof of the Casa Nieves and the free access to the site.

In addition, "Univers Mentor" asks for the cancellation of the bequests and donations of Mentor's works to the municipality in his favor. The summons also informs the defendant that a lawsuit is being filed against him and that he must appear.

The date of this trial is set for February 24, 2025. To be continued...

Newspaper article
Var matin
Tuesday november 29, 2024

Gapeau

Polémique et procès pour la Casa Nieves de Mentor

Le fonds de dotation Univers Mentor lance une procédure contre la mairie de Solliès-Toucas. Elle lui reproche de ne pas assumer ses responsabilités dans la conservation de l'œuvre de l'artiste.



Univers Mentor présente d'innombrables clichés de la dégradation de certaines œuvres du maître. (Photos DR)

« **L**a ville de Solliès-Toucas a manifestement ignoré ses obligations, laissant se dégrader, de manière parfois irréversible, certaines œuvres ». L'assignation que le fonds de dotation Univers Mentor ⁽¹⁾ vient de rédiger, se lit comme un réquisitoire contre la municipalité de Jérémie Fabre (...). Un portrait de Nègre et un autopsoposé de Mentor ont disparu (...). L'attitude négligente et paradoxale de la Ville ne permet pas l'intervention d'experts, notamment de restaurateurs d'art pour assurer des menus soins préventifs et restaurateurs des œuvres dégradées. Un constat qui pousse le

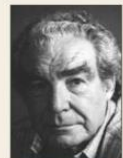
fonds de dotation, dirigé par Isabelle Rollin-Royer, à saisir le juge des référés « afin qu'il ordonne des mesures propres à faire cesser le trouble manifestement illicite ». Depuis 2020, et l'élection d'une nouvelle équipe municipale, les relations se sont crispées entre la Ville et le fonds qui fédère les amoureux de l'artiste espagnol, détenteur de son droit moral.

En jeu, la conservation de la Casa Nieves, la maison-atelier que le créateur avait léguée à la commune, pour qu'elle l'entretienne et y crée un musée Mentor. « Il s'agit d'une œuvre d'art part entière, dont le bâti et les jardins ne peuvent être distingués des œuvres et mobiliers qui y sont intégrés », soupire avec admiration le fonds de dotation qui considère que la situation actuelle « méconnaît le droit moral de l'artiste ».

« **Accès et assurance** » Outre la conservation proprement dite des œuvres, Univers Mentor dénonce le fait que la commune a « également, de manière abusive, décidé de limiter l'accès à la Casa Nieves » (au fonds de dotation, Ndlr). Elle s'inquiète enfin en constatant que la commune refuse de « transmettre la police d'assurance, laissant craindre qu'aucune assurance n'ait été souscrite ». Dénonçant une « posture de principe de la Ville », Univers Mentor demande à la justice de faire cesser en urgence « le risque de voir les dégradations se poursuivre et s'aggraver ».

L'affaire doit être examinée par le tribunal judiciaire de Marseille le 24 février. Un premier rendez-vous devant la justice avant que ne soit jugée la demande de nullité de la donation. **P.-H.** **photos@blasco-mentor.fr** 1. Créé en 2011, Univers Mentor est le fonds de dotation, détenu par le droit moral de Blasco Mentor.

Qui était Blasco Mentor ?



Né à Barcelone en 1919, il suit des études de peinture à l'école des beaux-arts et reçoit la médaille d'argent, distinction qui n'a été décernée qu'à trois peintres (Picasso, Clavé et lui). Fuyant la dictature franquiste, il se réfugie en France et s'installe à Solliès-Toucas où il peint et sculpte. Avec sa compagne et muse, Neige (Nieves en espagnol), ils transfèrent au fil des ans leur modeste cabanon en villa d'artiste à la Casa Nieves. Un site qu'il habille de ses créations. Chevalier des Arts et Lettres, il voit son œuvre présentée dans le monde entier et décide à la fin de sa vie de faire don de sa maison et des œuvres qu'elle contient à la commune de Solliès-Toucas. Il décède en mai 2003.

MISSION PATRIMOINE

« La Casa Nieves est véritablement une part de l'œuvre de Mentor, cet illustre que Picasso considérait comme un de ses légataires dans l'histoire de l'art moderne », estime la « Mission Stéphane Bern ». En août 2022, elle a sélectionné la Casa Nieves parmi ses projets pour une transformation « en espace muséographique ». Le site de la fondation précise que 277 000 € ont été apportés à ce dossier par le loto du patrimoine.

Questions à Jérémie Fabre, maire de Solliès-Toucas

« Cette procédure prouve qu'on pose les bonnes questions »

Comment expliquez-vous cette procédure lancée par Univers Mentor ?
À ce jour, bien évidemment, les relations avec Univers Mentor ne sont pas bonnes du tout. Mais en fait, le problème remonte à 2020. Quand nous sommes arrivés, j'ai souhaité que les droits et les devoirs de chacun soient clairement définis. Ils étaient flous et ce flou était entretenu par Univers Mentor. Cette procédure prouve qu'on pose les bonnes questions.

Alors quels sont les droits et devoirs de chacun ?
Univers Mentor veut

reproche un manque d'entretien de la maison...
Quand on est arrivé en 2020, on a fait faire un audit estimant à 3,6 millions d'euros HT les travaux à réaliser. C'est quand même le signe que la situation était déjà très dégradée. C'est d'ailleurs le précédent maire qui avait formé la Casa pour des raisons de sécurité. Depuis mon élection, il n'y a jamais eu autant d'argent public dépensé pour la maison. Pour refaire les toitures, la terrasse et les restaurants, entre autres, c'est plus de 500 000 € investis.



Autre reproche : une interdiction d'accès pour les membres d'Univers Mentor à la Casa Nieves, comment l'expliquez-vous ?
C'est faux. Il y a des questions de sécurité qui font qu'on ne peut pas laisser l'accès libre sur ce

site. On demande simplement aux membres d'Univers Mentor de nous prévenir quand ils veulent venir et nous surveillons que tout se passe bien. Je ne peux pas laisser comme avant les clés de la Casa Nieves en chantier dans la nature ! Imaginez qu'il y ait un accident...

Univers Mentor évoque la possibilité de remettre en cause la donation. Qu'en pensez-vous ?
On est tout ouïe et on attend de voir. Quel qu'il soit de tout ça, ça sera positif pour la commune. Si la donation est annulée, il faudra dire au profit de qui...

Quelle ambition avez-vous pour la Casa Nieves ? Elle n'a pas changé. Nous voulons la restaurer mais peut-être qu'Univers Mentor m'en veut d'être réaliste, pragmatique et responsable des deniers publics.

